

Besoins linguistiques et méthodologiques en FOS dans le cadre d'un dispositif de préparation à la mobilité universitaire internationale

CÉCILE VILVANDRE DE SOUSA
Universidad de Castilla-La Mancha
cecile.vilvandre@uclm.es

Resumen

¿Qué dispositivo de aprendizaje se puede elaborar para ayudar a los estudiantes alófonos a enfocar mejor sus estudios en Francia? A pesar de la diversidad de perfiles que presentan estos estudiantes, está generalmente admitido que necesitan una ayuda metodológica a dos niveles: una primera en el ámbito de su propia disciplina científica, y otra transdisciplinar, que responda a las exigencias del trabajo universitario francés en general. Tras haber reunido una serie de datos destinados a describir la situación comunicativa del “aula universitaria” y sobre el aprendizaje en autonomía, el autor propone pistas para dar respuestas concretas a esta pregunta. Trata también de ofrecer orientaciones metodológicas ilustradas con ejemplos obtenidos de aplicaciones didácticas impartidas en el marco de un dispositivo de preparación a la movilidad internacional.

Palabras claves

Didáctica, movilidad internacional, francés sobre objetivos específicos.

Abstract

This paper examines various learning devices that can be created to help non native speakers of French Students to understand better their studies in France. In spite of the diversity of the profiles of those students, it is allowed that they mainly need a methodological assistance on two levels: one in their scientific discipline, the other is crossdisciplinary, fulfilling the requirements of French university work in general. The discussion covers the “class” as a communicative event, and the concept of autonomy in order to provide initial answers to this question. The author also aims to present some points and principles that seem important to take into account, giving examples from didactic units elaborated in an international mobility context.

Keywords

Didactics, International mobility, French for Specific Purposes.

1. Introduction

Selon Jim Coleman (2001) qui a étudié les séjours à l'étranger des étudiants européens, même si les objectifs d'un séjour à l'étranger ne sont pas encore suffisamment explicites pour ce type de public, ils doivent viser des acquis d'ordre académique, linguistique, personnel et professionnel et bien sûr, d'ordre culturel et interculturel. Dans un séjour linguistique, en effet, l'effort principal doit porter sur la connaissance de règles sociales et de pratiques culturelles qu'il est très difficile d'acquérir en situation d'apprentissage guidé dans un environnement non ou peu francophone, malgré les progrès réalisés sur ce point par l'approche communicative.

Ce travail propose au départ une approche méthodologique de l'enseignement du FOS appliqué à la mobilité universitaire internationale. Dans cette perspective, le paramètre culturel (culture quotidienne mais aussi culture universitaire) joue un rôle important à égalité avec le paramètre linguistique. Notre réflexion sera ensuite consacrée à la description d'applications pédagogiques adaptées au profil et aux besoins des étudiants voyageurs européens et internationaux. En effet même si la mobilité internationale est une source inépuisable d'enrichissements académiques, personnels et culturels, l'handicap de la langue, que l'on ne maîtrise pas assez ou pas du tout, rend difficile et même entrave une bonne insertion de l'étudiant dans sa nouvelle vie au sein d'une culture d'accueil qu'il découvre, où il souhaite rapidement se sentir à l'aise et qu'il veut donc s'approprier. Dans cette perspective il importe que le séjour linguistique ne soit pas placé au hasard mais qu'il soit intégré à un véritable parcours d'appropriation linguistique et culturelle. Cette préparation linguistique et culturelle à la mobilité internationale doit être envisagée comme une modalité de l'enseignement /apprentissage des langues étrangères sur objectifs spécifiques, dans notre cas du FOS. En effet, il s'agira moins de proposer une formation étendue et profonde de la langue que de proposer des stratégies d'enseignement/apprentissage prioritaires pour une formation de ce type, destinée à un public d'étudiants universitaires provenant de filières très différentes et généralement regroupés pour suivre une formation intensive en français sur une période de temps, généralement, assez réduite. Au moment de l'élaboration des unités didactiques, l'enseignant est lui-même confronté à des difficultés toutes particulières concernant l'hétérogénéité du public d'étudiants, la courte durée de la formation (soit quarante heures présentielles à l'UCLM) et l'absence de méthodes adaptées à ses besoins. Malgré le peu de moyens dont on dispose dans ce type de formation encore peu considérée et souvent improvisée (équipe pédagogique réduite, support informatique insuffisant) nous avons cependant tenté de mener une réflexion méthodologique qui a abouti à la mise en place, jusqu'en 2009, d'un cours de langues interactif et virtuel pour les candidats Erasmus (CIVI-Erasmus, Curso de Idiomas Interactivo y Virtual Erasmus). Cette expérience nous a permis de consulter les travaux qui se sont intéressés à ce domaine de recherches, et à concevoir des applications pédagogiques répondant aux besoins de ce public particulier.

2. Une meilleure adaptation à la vie quotidienne: quelques exemples de *documents réalistes* que nous avons élaborés à partir des axes thématiques retenus.

Lorsque l'on demande aux étudiants ce qu'ils attendent de cette formation, la réponse unanime est "une formation très pratique" adaptée aux situations auxquelles ils vont être confrontés en arrivant dans le pays d'accueil. Très souvent, ils disent se sentir incapables de pouvoir réaliser des tâches telles que "demander son chemin", "faire des courses" ou "lire et comprendre une annonce pour louer un logement" en français. Ainsi, une sélection des situations de communication les plus susceptibles d'apparaître au cours de leur séjour seront envisagées pour répondre à leur demande d'initiation à la culture quotidienne française et francophone. En ce qui nous concerne, nous avons retenus sept axes thématiques fondamentaux:

- préparation à la mobilité;
- communication téléphonique et par Internet;
- voyages et déplacements;
- premiers contacts et vie sociale;
- recherche d'un logement;
- vie quotidienne;
- domaine académique.

Dans ces situations communicatives les documents authentiques auront bien évidemment un rôle primordial à jouer. Cependant comme le souligne Sophie Moirand:

Mieux vaut privilégier l'authenticité des activités et des fonctions de communication mises en oeuvre par les tâches que celles des documents et accepter, par exemple, d'intégrer dans les programmes de langue ce que nos collègues canadiens appellent des *documents réalistes*, à mi-chemin entre le fabriqué et l'authentique (1990: 51-53).

2.1. Préparation à la mobilité: Exercice sur les articles définis, indéfinis ou partitifs

Pour être bon étudiant européen voici quelques informations nécessaires avant de partir. Avant tout vous devez remplir formulaire de candidature que Bureau des Relations Internationales vous procurera. Vous aurez aussi besoin d'..... couverture sociale en cas de maladie; pour cela il vous faut carte sanitaire européenne, Formulaire E111 étant périmé. Il est aussi recommandable que vous ayez carte étudiant faite dans votre université de destination qui vous donnera droit à nombreuses réductions dans..... cinémas, théâtres et commerces. Vous partirez aussi avec coordonnées du Bureau des Relations Internationales de université dans laquelle vous allez étudier avec son téléphone, fax, e-mail et nom de contact. Sur place cherchez

..... logement auprès du Crous ou Centre Régional d'Information Jeunesse (CRIJ). De plus ouverture d'.....compte bancaire vous sera obligatoire pour recevoir votre bourse trimestriellement.

Vous n'allez pas non plus mourir de faim et "Ru", restaurant universitaire vous dépannera. Pour finir ayez toujours sur vous..... passeport ou carte d'identité qui vous seront très utiles.

Bonne chance!

2.2. Premiers contacts et vie sociale : arrivée à l'université

En France, Sara et Nuria rencontrent une étudiante française, Julie.

2.2.1. Objectifs linguistiques

Dans cette activité, nous nous proposons de traiter le thème de la première rencontre avec un ou une étudiante français(e). Nous ferons une présentation rapide de l'université avec l'utilisation d'un vocabulaire type.

2.2.2. Exercice: compléter les espaces libres par: " par" ou " pour" selon les cas:

- Salut ! D'où venez-vous ?
- D'Espagne.
- combien de temps êtes-vous là ? Pour l'année ou pour quelques mois ?
- Nous sommes là toute l'année universitaire.
- Vous n'étudiez pas les sciences humaines hasard ?
- Ah si ! Nous étudions toutes les deux, l'histoire, pourquoi ?
- Très bien ! Moi aussi ! Nous serons dans la même promo ! Je vous fais une petite visite du campus ?
- Oui, si ça ne te dérange pas.
- Pas du tout, allons-y ! Commençonslà ! Alors, dans ce premier bâtiment se trouvent toutes les salles de cours, au rez-de-chaussée ce sont les amphis.
- C'est quoi les amphis ?
- Ah, pardon, ce sont les grandes salles, de plus de 300 places les cours suivis ... un grand nombre d'étudiants. Ne vous inquiétez pas, vous apprendrez très vite le langage de l'université ! Ensuite, sur votre droite vous avez la "cafet". La salle des profs se trouve juste ici, c'est très important et pratique de le savoir car si on a besoin de les joindre, aucun problème, une liste de tous les professeurs est affichée à l'entrée avec le numéro de casier correspondant.
- Ah oui, c'est bien de le savoir.

- Toute la partie administrative du campus est située dans ce bâtiment que vous pouvez apercevoir à côté de la BU (Bibliothèque Universitaire)
- Alors c'est là que se trouve aussi le Service des Relations Internationales ?
- Oui exactement, ainsi que les bureaux des profs.
- Merci tout, sans toi nous étions perdues !
- De rien, c'est normal ! On se voit en cours à partir de lundi !
- Bien sûr, à lundi !

2.3. Ouvrir un compte bancaire en France

L'ouverture d'un compte bancaire suppose de fournir de part et d'autre certaines informations. Toute ouverture d'un compte doit permettre au client d'accéder à des services de base dont le contenu est fixé par un texte que le banquier portera à la connaissance du client avant l'ouverture du compte. En résumé, les informations à fournir de la part du client sont les suivantes :

- l'identité du client (nom, prénom, date et lieu de naissance, nationalité) au moyen d'un document officiel comportant photo et signature, tel que la carte d'identité;
- sa capacité juridique, c'est à dire s'il dispose du pouvoir d'ouvrir seul un compte (les mineurs et les incapables majeurs n'ont pas ce pouvoir);
- son domicile en exigeant un justificatif, telle une quittance de loyer ou une facture EDF (Électricité de France)

La banque doit aussi exiger et conserver un spécimen de la signature du client. Elle est aussi obligée d'informer son client sur les services qu'elle lui propose, leur coût éventuel, les engagements réciproques de l'établissement et du client. Ces obligations devront être données par écrit au moment de l'ouverture du compte, faute de quoi leur respect ne pourra que très difficilement être imposé au client.

Toutes les opérations inscrites au crédit du compte (dépôts d'espèces, de chèques, virements reçus...) sont appelées des remises. À l'inverse, les retraits correspondent au débit du compte (chèques émis, prélèvements automatiques, paiements par carte...). La différence entre les remises et les retraits constitue le solde du compte : il est créditeur, s'il est en faveur du client, débiteur s'il est en faveur du banquier.

Les opérations effectuées sur un compte sont enregistrées par la banque sur des pièces comptables. Le client en est informé par des avis de crédit ou de débit et le tout est récapitulé dans des relevés bancaires que le client reçoit à son domicile en général une fois par mois. On peut aussi contracter auprès de sa banque un abonnement à Internet dont la connexion est sécurisée et permet de visualiser ses soldes et aussi d'effectuer quelques opérations simples, comme des virements.

Tout titulaire d'un compte bancaire est libre de le clôturer sans avoir à en préciser le motif. Attention, ramener son compte à zéro et arrêter de le faire fonctionner ne vaut pas demande de clôture. Celle-ci doit être expresse, même si aucune forme particulière n'est imposée, mieux vaut cependant en informer son banquier par écrit. Enfin, il faut savoir que les banques perçoivent des frais de clôture (entre 20 et 60 €) mais qu'il est possible de négocier une remise.

2.3.1. *Contrôle*

Les affirmations suivantes sont-elles vraies (V) ou fausses (F) ?

- 1 N'importe qui peut ouvrir un compte en banque. ()
- 2 Un relevé bancaire indique au client si son solde est débiteur ou créditeur. ()
- 3 Pour clôturer un compte il faut en préciser la raison. ()
- 4 La clôture d'un compte est gratuite. ()
- 5 On peut présenter son passeport pour ouvrir un compte. ()
- 6 La banque garde un exemplaire de la signature du client. ()
- 7 L'abonnement à Internet pour consulter son compte est automatique. ()

2.3.2. *Exercice*

- Relever les expressions de l'obligation dans le texte.
- Récrire le texte en remplaçant toutes les expressions de l'obligation par la tournure impersonnelle "il faut que + subjonctif".

3. **Domaine académique**

Les unités didactiques se référant à la vie universitaire auront pour axes de travail les formalités administratives, la vie associative, l'interaction au sein de la salle de cours, les types de cours -cours magistraux (CM), travaux pratiques (TP) et travaux dirigés (TD)- ainsi que les consignes des exercices, devoirs et, en conséquence, les types d'examens.

3.1. *Le jargon universitaire*

Voici quelques sigles et abréviations que tu entendras très souvent durant ton séjour en France. Ils font partie intégrante du langage des étudiants et du personnel universitaire.

Retiens ces mots, ils te seront très utiles !

- BU (bibliothèque universitaire)
- ECTS (système européen de transfert de crédit)
- UFR (unité de formation et de recherche)
- RU (restaurant universitaire)

- FLE (français langue étrangère)
- CLSH (campus lettres sciences humaines)
- CM (cours magistraux)
- TP (travaux pratiques)
- UD (unité de découverte)
- UE (unité d'enseignement)
- DELF (diplôme d'études en langue française)
- SRI (services des relations internationales)
- TD (travaux dirigés)

Retenez aussi:

- Prof : professeur
- Cafèt : Cafétéria
- Amphi : Amphithéâtre
- Fac : Faculté
- S1, S2 : semestre (premier et deuxième). L'année universitaire est divisée en deux semestres.

Au sein du personnel universitaire, on trouve aussi:

- Le personnel IATOS : Ingénieurs, administratifs, techniciens et ouvriers de service.
- L'Appariteur : gardien, agent d'accueil, "concierge" du campus.

3.2. Un apprentissage en autonomie

Les étudiants n'ont pour ainsi dire aucune connaissance de français mais sont cependant (très) motivés par une expérience vitale qu'ils considèrent très enrichissante tant d'un point de vue personnel que d'un point de vue académique. Cet intérêt est cependant médiatisé par le fait qu'ils ont d'énormes difficultés à concilier cette formation avec leurs études principales. Il est donc d'autant plus souhaitable d'envisager un apprentissage complémentaire en autonomie (à distance) avec le professeur, à partir d'activités basées sur la compréhension de sites web officiels des universités étrangères qui les accueilleront. Cette modalité d'apprentissage fondée sur l'application didactique des TICES permet de travailler à partir de documents authentiques, c'est-à-dire non conçus spécifiquement pour l'enseignement/apprentissage des langues, mais qui, à partir de consignes bien précises et bien ciblées, permettront à l'étudiant de mener à bien des recherches personnelles, de résoudre les tâches proposées, et d'avancer efficacement dans son apprentissage. De par les avantages que présente cette modalité (horaires plus souples, accès à des documents actuels et authentiques),

les étudiants prennent en main leur formation et organisent le déroulement des activités en autonomie. Bien qu'il ne faudra pas sous-estimer les difficultés associées à cet apprentissage autonome (désorientation, information peu formative parmi les plus courantes), profiter de ces avantages et palier les effets qui découlent des inconvénients ci-dessus mentionnés seront les principaux objectifs de l'application pédagogique suivante.

Nous nous limiterons donc à une application concrète d'Internet en tant que support pour l'apprentissage du FOS, en tenant compte de certaines caractéristiques que nous résumons dans le tableau suivant :

Destinataires	Étudiants universitaires espagnols ou hispanophones Préparent un séjour dans une université française ou francophone Ils n'ont aucunes ou très peu de notions de français
Modalité	Complément de formation aux cours présentiels de français pour débutants Résolution des différentes tâches d'un projet
Pratiques de compétences communicatives	Compréhension de documents écrits Expression écrite
Objectifs	Compréhension globale de documents écrits Remplir correctement des formulaires administratifs et rédiger des textes courts

Comme nous pouvons observer dans le tableau :

- les destinataires de ce travail sont des étudiants universitaires dont la langue maternelle est l'espagnol ; ce qui explique que les glossaires auront recours à l'espagnol. À l'Université de Castilla- La Mancha, les candidats aux programmes de mobilité internationale universitaire proviennent, majoritairement et par ordre de priorité, des filières suivantes : *Humanidades y Letras, Ciencias Sociales, Ingenierías (Caminos, Canales y Puertos, Ingeniería Industrial)*. Selon Mangiante et Parpette (2004), le FOS étant souvent associé, à juste titre, à un public adulte et volontaire, homogène dans son objectif de formation linguistique, la question qui se pose ici est celle de la faisabilité d'une démarche FOS dans le milieu contraint de l'université. Les étudiants qui suivent cette formation linguistique et culturelle ont généralement un niveau débutant ou "faux débutant" mais sont fortement motivés.
- Il s'agit d'étudiants qui ont obtenu une bourse d'études dans un pays francophone (Erasmus, Socrates, Leonardo, accord interuniversitaires avec d'autres continents que l'Europe).
- La modalité offre la possibilité de recourir à des documents qui, au départ,

n'avaient pas été conçus pour l'apprentissage du FOS mais qui vont constituer un complément de formation très utile au cours du processus d'acquisition de la compétence linguistique dans cette langue.

- L'organisation de ces activités va nous permettre d'élaborer des scénarios, à partir de la Toile d'Internet, qui seront destinés à la recherche d'informations sur les sites web des universités et des institutions auxquelles devront s'adresser les étudiants pour résoudre des situations quotidiennes. Naturellement il s'agira de textes qui dépassent les compétences de français des étudiants. Il faudra néanmoins encourager ce type de tâches auxquelles ils seront forcément confrontés durant leur séjour, et par lesquelles ils apprendront à marquer la différence entre les informations qui leur seront essentielles et celles qui seront secondaires –du moins au départ.
- Les objectifs que nous nous fixons sont assez limités du fait que nos étudiants disposent d'une connaissance très précaire de la langue. Étant donné les similitudes lexicales et syntaxiques du français avec l'espagnol, les étudiants devraient éprouver peu de difficultés pour comprendre les informations essentielles dont disposent les sites web mentionnés. Nous proposerons une application pédagogique qui aura pour but la pratique de la compréhension et de l'expression écrite. Pour ce faire, l'étudiant disposera de glossaires réunissant les termes les plus fréquents et les adresses électroniques de dictionnaires en ligne qui l'aideront dans sa recherche de définitions. Cette modalité d'apprentissage va permettre à l'étudiant de travailler en autonomie: il pourra travailler quand et où il voudra, à condition que l'accès à Internet soit garanti; il pourra, d'autre part, progresser conformément au rythme de travail qu'il aura choisi. Tous les objectifs que nous avons fixés s'adaptent parfaitement à ce qui est établi pour le Niveau A1 du CE-CRL¹. Par la mise en place de ces projets, nous souhaitons aussi qu'ils puissent connaître les traits caractéristiques de la culture à laquelle ils vont s'intégrer. Il faudra alors insister sur certains aspects socio-culturels d'intérêt concernant le thème choisi : par exemple, pour les transports, "à la gare SNCF, ne pas oublier de COMPOSTER son billet" . Voici un exemple d'activités élaborées à partir de documents authentiques existants sur la Toile d'Internet:

3.2.1. *Comprendre et remplir un formulaire administratif*

Dans notre cas, il s'agira d'apprendre à remplir les deux documents clés qui constituent le dossier d'un étudiant Erasmus :

- un formulaire de candidature pour l'inscription à l'Université de Grenoble Stendhal 3 en tant qu'étudiant Erasmus entrant.
- un contrat d'études rédigé en français

¹ Niveau introductif ou découverte; échelle du Cadre européen común de référence pour les langues; CECRL (Conseil de l'Europe, 2001).

3.2.1.1. Le formulaire de candidature

La terminologie de ce document authentique ne devrait pas être totalement inaccessible à un étudiant espagnol ou hispanophone. Il conviendra, néanmoins, de préciser plus spécialement les termes et expressions suivantes : coordonnées personnelles, parcours universitaire, diplôme/licence, intitulé. Une brève description du diplôme préparé en Espagne étant exigé sur ce document, il y aura donc lieu d'initier nos étudiants à cette tâche; pour ce faire ils mèneront un travail de compréhension écrite sur des descriptifs de diplômes français pour en extraire les expressions, le vocabulaire et la syntaxe employés, pour les réutiliser par la suite dans leur brève description. Une deuxième activité de compréhension portera sur les questions posées sur le formulaire de candidature :

Avez-vous besoin d'un nombre de crédits spécifique pour valider votre année à l'étranger? Si oui, de combien de crédits avez-vous besoin? Quelles disciplines aimeriez-vous étudier dans notre université et dans quelle année ? Aimeriez-vous prendre des cours spécifiques aux étudiants étrangers ? Acceptez-vous que nous diffusions votre adresse email à l'association étudiante "integre" qui organise des tandems et des sorties entre étudiants français et étrangers <http://www.integre-grenoble.org>?

Une attention particulière sera consacrée à l'expression interrogative avec l'inversion sujet-verbe, l'utilisation du conditionnel pour formuler une requête polie et de l'expression "avoir besoin".

EXEMPLE DE FORMULAIRE DE CANDIDATURE

DISCIPLINE:

COORDONNEES PERSONNELLES DE L'ETUDIANT(e)

Nom de famille:



Prénom (s):

Date de naissance: Sexe:

Lieu de naissance:

Nationalité:

Adresse actuelle: Adresse permanente (si différente):
.....
.....
.....
.....
.....

: :

Adresse email que vous consulterez régulièrement l'année prochaine (merci d'écrire lisiblement):
.....
.....

UNIVERSITE D'ORIGINE

Nom et adresse complète
.....
.....
.....
.....

Contact au bureau des relations internationales: nom/tel/fax/e-mail
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Nom de l'étudiant(e):
Université d'origine: Pays:

PARCOURS UNIVERSITAIRE

Diplôme /licence en cours actuellement:

Intitulé du cours : Brève description :
.....
.....

Date du démarrage des études:

Date prévue de fin:

Nombre d'année d'études universitaires avant la mobilité:

Avez-vous déjà étudié à l'étranger auparavant? Oui Non

Si oui quand? Dans quelle institution?

PROGRAMME D'ETUDES SOUHAITE

(Afin de vous aider à élaborer votre contrat d'études avant le départ sachant que il sera possible de faire des changements à votre arrivée)

Durée du séjour souhaitée: Année complète Semestre: 1^{er} 2nd

Dates approximatives:

Avez-vous besoin d'un nombre de crédits spécifique pour valider votre année à l'étranger?
.....

Si oui, de combien de crédits avez-vous besoin?

Quelles disciplines aimeriez-vous étudier dans notre université et dans quelle année ?

(Ce choix dépendra de votre niveau et du nombre d'année que vous avez étudié auparavant)

.....
.....
.....
.....
.....
.....

Aimeriez-vous prendre des cours spécifiques aux étudiants étrangers?
.....

Acceptez-vous que nous diffusions votre adresse email à l'association étudiante

"integre" qui organise des tandems et des sorties entre étudiants français et étrangers <http://www.integre-grenoble.org>?

Oui Non

Date and signature :

3.2.1.2. Le contrat d'études

Nous commencerons par demander aux étudiants si certains mots de vocabulaire leur sont familiers; en effet, ils retrouveront un certain nombre de mots qu'ils avaient déjà appris à partir du formulaire de candidature, notamment ceux concernant les coordonnées personnelles. D'autre part, en rapprochant "établissement d'origine" d'"établissement d'accueil", ils en déduiront très certainement le sens d'"établissement" dans ce contexte. Si l'expression "domaine d'études" ne devrait pas poser de problèmes de compréhension, il faudra, par contre, expliquer le sens de "cursus" dans l'expression "intitulé du cursus", ainsi que d'"unité d'enseignement", soit UE; on en profitera peut-être pour introduire l'expression "faire un double cursus". Des équivalents de la locution adverbiale "le cas échéant" seront aussi à fournir.

EXEMPLE DE CONTRAT D'ÉTUDES

**ECTS - SYSTEME EUROPÉEN DE TRANSFERT DE "CRÉDITS"
 CONTRAT D'ÉTUDES**

ANNÉE ACADÉMIQUE 20..../20.... DOMAINE D'ÉTUDES:

Nom de l'étudiant(e):
Nationalité :
Établissement d'origine:
Pays:
Intitulé du cursus suivi :

DÉTAILS DU PROGRAMME D'ÉTUDES A L'ÉTRANGER/DU CONTRAT D'ÉTUDES ENVISAGÉ

Établissement d'accueil:
Pays:

Code du cours (le cas échéant) et page du dossier d'information	Titre du cours (comme indiqué dans le dossier d'information)	Nombre de crédits ECTS
.....
.....
.....
.....
.....

Si nécessaire, utilisez une feuille séparée

Signature de l'étudiant(e)
 Date:

ÉTABLISSEMENT D'ORIGINE
 Nous confirmons que ce programme d'études/contrat est approuvé

Signature du coordonnateur de département/
 faculté Signature du coordonnateur d'établissement

 Date: Date:

ÉTABLISSEMENT D'ACCUEIL
 Nous confirmons que ce programme d'études/contrat est approuvé

Signature du coordonnateur
 de département/faculté Signature du coordonnateur d'établissement

 Date: Date:

Nom del'étudiant(e).....

**MODIFICATIONS DU PROGRAMME D'ÉTUDES/CONTRATS D'ÉTUDES
 PROPOSÉ**

(à compléter uniquement le cas échéant))

Code du cours (le cas échéant) et page du dossier d'information	Titre du cours (comme indiqué dans le dossier d'information)	Cours supprimé	Cours ajouté	Nombre de crédits ECTS
.....	0	0
.....	0	0
.....	0	0
.....	0	0
.....	0	0
.....	0	0
.....	0	0
.....	0	0
.....	0	0
.....	0	0
.....	0	0

Si nécessaire, utilisez une feuille séparée

Signature de l'étudiant(e)

..... Date:

ÉTABLISSEMENT D'ORIGINE

Nous confirmons que les modifications au programme d'études/contrat d'études énumérées ci-dessus sont approuvées.

Signature du coordonnateur
de département/faculté

Signature du coordonnateur d'établissement

.....
Date:

.....
Date:

ÉTABLISSEMENT D'ACCUEIL

Nous confirmons que les modifications au programme d'études/contrat d'études énumérées ci-dessus sont approuvées.

Signature du coordonnateur
de département/faculté

Signature du coordonnateur d'établissement

.....
Date:

.....
Date:

**ECTS - SYSTEME EUROPÉEN DE TRANSFERT DE "CRÉDITS"
 CONTRAT D'ÉTUDES – ANNEXE**

**UNITES D'ENSEIGNEMENT RELEVANT DE L'UNIVERSITE STENDHAL
 (Mémoire, parcours FLE...)**

ANNÉE ACADEMIQUE 20..../20.... DOMAINE D'ÉTUDES:

Nom de l'étudiant(e):
Intitulé du cursus suivi :
Établissement d'accueil:
Pays:

DÉTAILS DES UNITES D'ENSEIGNEMENT RELEVANT DE STENDHAL

Semestre (S1 ou S2)	Titre de l'UE	Nombre de crédits ECTS
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Signature de l'étudiant(e)	Date:
----------------------------------	-------------

UNIVERSITE STENDHAL	
Nous confirmons que ce programme d'études/contrat est approuvé	
Signature du coordonnateur de département/ faculté	Signature du coordonnateur d'établissement
Date:	Date:

3.2.2. *Activité de renfort en autonomie*

Pour renforcer cette approche de compréhension écrite, les étudiants auront par la suite à travailler individuellement les concepts vus en cours présentiel ou en ligne. Pour ce faire, nous proposerons aux étudiants d'accéder au site web de leur "établissement d'accueil". Nous aurons, au préalable, vérifier que ces formulaires sont bien proposés en ligne par leur université d'accueil.

3.2.2.1. *Objectif*

L'étudiant sera capable de remplir un formulaire de candidature, avec ses coordonnées personnelles et les renseignements académiques le concernant. Il devra pour cela comprendre la terminologie utilisée sur ce document pour répondre correctement aux informations demandées. Il ne faudra pas oublier d'insister sur les démarches administratives qui sont nouvelles pour lui et avec lesquelles il devra se familiariser.

3.2.2.2. *Méthodologie*

Nous fournirons un glossaire avec les mots en français et en espagnol d'usage fréquent dans les formulaires administratifs ainsi que des liens de dictionnaires en ligne. L'étudiant pourra ainsi consulter, le cas échéant, les termes qui n'apparaissent pas dans le glossaire. Ce dernier regroupera le vocabulaire d'usage fréquent du cadre administratif universitaire français et lui permettra de se familiariser avec les aspects administratifs qui diffèrent de ceux du cadre universitaire espagnol.

3.2.2.3. *Démarche de l'activité*

L'étudiant accèdera à la page web de son établissement d'accueil pour retrouver le formulaire de candidature et le formulaire de contrat d'études de son université. Cette page web va nous permettre de travailler à partir de trois aspects:

- brève description du cursus suivi par l'étudiant
- coordonnées personnelles
- adresse de l'étudiant

3.2.2.4. *Évaluation des connaissances*

En fin de parcours, une fois la tâche terminée, les étudiants imprimeront les formulaires qu'ils auront complétés; ainsi le professeur pourra vérifier si les champs ont été remplis correctement.

4. **Une démarche interdisciplinaire pour un public hétérogène de niveau intermédiaire**

Un nombre assez réduit d'étudiants présente un niveau intermédiaire (A2+-B1²) du CECRL) et souhaitent améliorer leur connaissance du français, souvent dans un champ spé-

2 Niveau A2 (Intermédiaire ou de survie); Niveau B1 (Niveau seuil).

cifique, et dans des situations communicatives très concrètes. Par ailleurs nous observons que les objectifs poursuivis sont assez ambitieux car les étudiants devront apprendre, assez rapidement, à comprendre des messages émis par les autochtones et à communiquer avec eux dans une diversité de situations. Les groupes d'apprenants étant hétérogènes, tant par le niveau de langues que par les spécialités représentées, l'enseignant est contraint de minorer l'entrée par les disciplines au profit d'une réflexion interdisciplinaire qui lui permet de dégager les opérations communes à l'ensemble des disciplines. Dans cette perspective, enseigner consistera à proposer des pratiques susceptibles de générer chez l'apprenant des stratégies de plus en plus autonomisantes. L'enseignant doit être en mesure de fournir à l'étudiant les moyens méthodologiques pour accéder à des savoirs véritablement appropriés, c'est-à-dire réutilisables quand la situation le demande. La difficulté majeure à laquelle l'enseignant est confronté sera l'hétérogénéité des parcours suivis. Un étudiant gestionnaire destiné à une Grande École de Commerce aura des exigences bien différentes d'un étudiant destiné à une École d'ingénieur, à un UFR (Unité de Formation et de Recherches) de Lettres et Communication ou à un IUFRM (Institut Universitaire de Formation des Maîtres). Les tâches qu'ils auront à réaliser n'auront pratiquement rien à voir: les études de cas pour les gestionnaires; les commentaires composés et les dissertations pour les étudiants des Lettres. Alors, face à ce public hétérogène, quels sont les choix que nous devons opérer dans le cadre d'une formation à la mobilité internationale utile et adaptée à un public très particulier ? Comment construire un cours de français sur objectif universitaire, fondé sur une analyse des besoins de l'étudiant allophone inscrit dans un projet d'intégration universitaire, lorsqu'on est confronté à des groupes d'étudiants issus de filières disciplinaires très différentes ? Pour cela, il faudra réfléchir aux compétences transversales aux disciplines, aux exigences inhérentes au travail universitaire et, plus généralement, aux besoins de ces étudiants confrontés à un univers culturellement et méthodologiquement différent du leur, et qui implique une adaptation et un changement de pratiques dont l'apprentissage ne peut se faire, bien souvent, que dans le cours de FOS. Pour ce public d'étudiants universitaires, non captifs et généralement assez motivés, on commencera par définir des stratégies d' "attention à la diversité"; pour ce faire, nous commencerons par définir les contenus communs, sans pour autant laisser de côté les aspects plus spécifiques à chaque situation, qui seront traités de façon plus approfondie, et cas par cas. Les points de convergence des différents publics portent sur un ensemble de besoins transversaux aux disciplines: l'intégration administrative (inscription, logement, suivi de scolarité...), la méthodologie universitaire relevant d'aspects aussi bien linguistiques que culturels, et la structure discursive des cours (Vilvandre, 2008: 345-371). Les discours universitaires de transfert et de gestion des connaissances demeurent spécifiques et propres aux différentes disciplines.

4.1. Les besoins linguistiques et culturels des étudiants allophones

Force est de constater que les étudiants locuteurs non natifs du français, qui vont généralement suivre un 1^{er}, 2^e et 3^e cycle en France, ont peu d'aide méthodologique et linguistique à leur disposition. Il s'avère donc nécessaire de préparer ces étudiants à de nouveaux écrits, principalement universitaires, et à une maîtrise de l'oral –exposés, soutenances, examens oraux-. De même, ils doivent développer des compétences fines de lecteur. En situation d'examen, ils doivent savoir décrypter les consignes, lire et réagir rapidement à des textes longs et complexes, étant donné qu'on leur demande souvent une grande rapidité d'exécution. En somme, ce n'est pas uniquement l'insuffisance de leur culture scientifique qui est la raison de leur échec mais l'insuffisance des compétences de lecteur et de scripteur. Ainsi, changeant d'univers, l'étudiant allophone sera confronté à une approche de la discipline à la française à laquelle il devra s'adapter, sous peine d'être victime, de malentendus culturels à répétition, et d'une évaluation négative de la part de l'enseignant français en fin de parcours, étant donné que les habitudes culturelles d'apprentissage trouvent une suite logique dans les habitudes d'évaluation.

Comme le rappelle Cristelle Cavalla (2010: 154), lors de l'élaboration de ces écrits, les étudiants locuteurs non natifs ont à surmonter trois difficultés simultanément :

- une difficulté d'ordre scientifique en suivant des cours d'une discipline pour laquelle ils doivent devenir "experts". Relevons que la terminologie est aussi très présente dans les disciplines universitaires; Cristelle Cavalla souligne que des études très pertinentes ont décrit ce que l'on pourrait nommer une phraséologie "terminologique" de certaines disciplines.
- une difficulté d'ordre culturel au travers de la méthodologie: ils doivent s'adapter aux exigences méthodologiques du système universitaire français. Cette partie aborde la structure des écrits universitaires scientifiques.
- plusieurs difficultés d'ordre linguistique parmi lesquelles nous retiendrons celles associées à la rédaction d'un mémoire ou d'une thèse. À ce propos, il est intéressant de souligner que nos étudiants de la spécialité de français du *Master universitario en profesor de educación secundaria obligatoria y bachillerato, formación profesional y enseñanza de idiomas* de l'UCLM sont confrontés à ces mêmes difficultés linguistiques lors de la rédaction du *Trabajo de Fin de Master* qui doit être rédigé et défendu oralement en Français. Pour pallier cette difficulté nous avons d'ailleurs envisagé de concevoir un guide d'aide à la préparation de soutenance de TFM. Plusieurs auteurs se sont intéressés aux marqueurs qui ponctuent et contribuent à la structure sémantique des écrits universitaires. Durancel et Astolfi (1995: 5-20) expliquent qu'il existe des codes linguistiques de chaque spécialité et qu'il est indispensable de les

connaître pour que le résultat scientifique ne soit pas rejeté par la communauté scientifique en question. Comme le souligne encore Cristelle Cavala, la littérature scientifique est un genre discursif, ce qui conduit à penser en termes de structures langagières adaptées telles que: le présent atemporel, l'effacement du sujet, l'utilisation de structures nominales et impersonnelles.

4.2. La production écrite

Selon Jan Goes et Jean-Marc Mangiante (2010 : 147-151), les étudiants sont confrontés à trois grandes catégories de productions écrites dont la fréquence dépend du niveau d'études et révèle des traits discursifs et linguistiques communs et des actes langagiers proches:

- *Reproduire* les restitutions écrites du cours sous la forme de définitions à compléter ou de réponses à des questions de cours (en L1, L2); une analyse linguistique de *corrigés* peut conduire à l'élaboration d'activités pédagogiques ciblant les contenus récurrents: repérer les caractéristiques de textes comportant des modalisations de lieu et de manière, des tournures impersonnelles caractéristiques du discours juridique. L'étudiant doit aussi maîtriser les caractéristiques des énoncés: l'équivalence (*il s'agit d'une situation*), la comparaison/opposition (*on oppose*). Enfin les définitions peuvent comporter des relations de causalité et d'opposition, parfois de concession. Des expressions de l'argumentation, de l'opinion et de l'hypothèse sont aussi fréquentes.
- *Reformuler* les commentaires et synthèses de documents qui demandent un travail de comparaison et de mise en perspectives (L2, L3, M1): les compte-rendu sont fréquemment demandés en sciences expérimentales; un travail de compréhension écrite et de comparaison de plusieurs textes sur un sujet commun constituent un type de productions demandées dans la plupart des filières de sciences humaines. Les applications pédagogiques porteront ici sur des exercices de reformulation -nominalisation, verbalisation-, des exercices de mises en relations de faits entre eux, un travail sur les articulateurs, les déictiques, la synonymie.
- *Relier* par exemple, les études de cas ou simulations qui ouvrent sur un champ de préprofessionnalisation en recourant à des situations et des documents issus du monde du travail (L3, M1, M2). Les macro-compétences langagières requises ici participent de l'opération cognitive d'association, d'appariement, de relation, impliquant des habiletés telles que: relier des connaissances, des objets, des concepts; repérer; interpréter; estimer, mesurer; analyser. Plusieurs applications pédagogiques sont envisageables comme la production d'un ré-

sumé après repérage des faits essentiels, une lecture globale du texte avec une entrée sur la chronologie des faits, les chiffres, ou encore les articulateurs de l'argumentation. Cristelle Cavala (2010: 158) observe, avec justesse, que des lacunes méthodologiques existent aussi dans d'autres champs, généralement oubliés, et qui participent indirectement de l'évaluation finale. Pour ces lieux, il est très difficile de dissocier "compétences méthodologiques" de "compétences langagières". Elle cite entre autres :

- Le suivi des cours et la prise de notes (qui n'est pas toujours une exigence car certaines disciplines fonctionnent avec des photocopiés du cours distribués à tous les étudiants en début d'année). Cette tâche relève à la fois d'une compétence méthodologique d'extraction et de tri des informations données, et de plusieurs compétences langagières: la compétence orale d'autrui en langue étrangère simultanée à la production écrite personnelle.
- Les lectures qui impliquent la compétence de compréhension écrite ainsi que la compétence de production écrite.
- Les interactions dans des groupes de travaux pratiques au sein du travail de laboratoire par exemple.

5. Conclusion

Nous avons vu que cette démarche du Français sur Objectif Spécifique applicable dans un dispositif de préparation à la mobilité universitaire, a pour objectif principal l'intégration future des étudiants allophones au sein de la culture universitaire française, afin qu'ils puissent comprendre les cours dispensés, et respecter autant que possible les exigences universitaires. Il cherche à répondre aux difficultés rencontrées dans l'élaboration d'un programme de formation linguistique s'adressant à un groupe d'apprenants, issus de disciplines différentes. L'idée est de dégager les compétences d'intégration universitaire requises de ce public, transversales aux disciplines, de privilégier les types discursifs communs à plusieurs spécialités (le discours administratif, le discours d'accompagnement pédagogique et le discours disciplinaire), et de réfléchir à des modalités de travail autonome pour ce qui relève des discours spécifiques à chaque discipline universitaire. La méthodologie universitaire française reposant sur le diptyque compréhension orale (des cours)- production écrite, ce sont ces compétences de communication qui seront prioritairement ciblées.

Comme Goes et Mangiante (2010: 147) l'ont avancé, il serait intéressant de vérifier si l'on pourrait mettre en évidence des groupes de compétences méthodologiques transversales, indexables sur les niveaux de l'échelle du Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL).

Références bibliographiques

- CAVALA, Cristelle. 2010. "Méthodologie d'apprentissage de l'écrit universitaire" in PARPETTE, Chantal & Jean-Marc MANGIANTE (coord.). *Faire des études supérieures en langue française*. Paris, Le français dans le monde, Recherches et applications n° 47, 153-161.
- COLEMAN, Jim. 2001. "Représentations de l'autre : impact d'un séjour prolongé à l'étranger" in ZARATE, Geneviève (dir.). *Langues, xénophobie, xénophilie dans une Europe multiculturelle. Documents, actes et rapports pour l'éducation*. Caen, Centre régional de documentation pédagogique de Basse-Normandie, 127-149.
- DURANCEL, Gilbert & Jean-Pierre ASTOLFI. 1995. "Apprentissages langagiers, apprentissages scientifiques. Problématiques didactiques/regards et aspects actuels" in *Repères*, n°12, 5-20.
- GOES, Jan & Jean-Marc MANGIANTE. 2010. "Les écrits universitaires: besoins linguistiques et méthodologiques des étudiants allophones" in PARPETTE, Chantal & Jean-Marc MANGIANTE (coord.). *Faire des études supérieures en langue française*. Paris, Le français dans le monde, Recherches et applications n° 47, 142-152.
- MANGIANTE, Jean-Marc & Chantal PARPETTE. 2004. *Le Français sur Objectif spécifique: de l'analyse des besoins à l'élaboration d'un cours*. Paris, Hachette.
- MOIRAND, Sophie. 1990. *Enseigner à communiquer en langue étrangère*. Paris, Hachette.
- VILVANDRE DE SOUSA, Cécile. 2008. "Approche méthodologique du Français Langue Étrangère: un projet d'innovation pédagogique appliqué à la mobilité" in CAMPA, Àngels & Lorraine BAQUÉ (éds.). *Diversité linguistique et interculturalité. Repères & Applications (VI)*. Barcelona, Universitat Autònoma de Barcelona, Institut de Ciències de l'Educació, 345-371.